

PROCÈS VERBAL

Conseil d'établissement – École Félix-Leclerc
23 avril 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Félix-Leclerc, tenue le **23 avril 2024** à 18h15 à l'école, au 6055 avenue Darlington à Montréal.

PRÉSENTS : Marie-Geneviève Bergeron, Lise Giunta, Marie-Josée Bourgeois, Gaston Bernard, Émilie Genin, Jean-Baptiste Houenou, Annie Lavoie, Linda El Ezzy, Hanen Arbi, Hajar Mabrouk (membre parent substitut).

Formant quorum sous la présidence d'Annie Lavoie

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES:

Sophie Painchaud (directrice), Marie-Pierre Boucher (directrice-adjointe)

ABSENTS : Daniel Desormiers, Antoine Marchand-Dupuis, Hachouma Meghraoui, Abdourahman Fouad Syradin, Awatef Zaiter

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Lise Giunta (appuyée par Émilie Gelin) que l'ordre du jour la séance ordinaire du 23 avril 2024 soit adopté.
Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (29 janvier 2024)

IL EST PROPOSÉ par Émilie Gelin (appuyée par Lise Giunta) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 janvier 2024 soit adopté.
Adopté à l'unanimité

3.1. Suivi du procès-verbal du 29 janvier 2024

Sécurité autour de l'école :

La demande pour l'installation de dos d'âne a été faite.

Il est mentionné que la végétation devant le panneau de signalisation clignotant ne le rend pas visible par les automobilistes. Un membre parent demande de faire appel à nouveau à la police de quartier pour venir faire de la surveillance et de la sensibilisation auprès des parents et des automobilistes. Mme Lavoie mentionne qu'une lettre a déjà été écrite à ce sujet et qu'elle la partagera aux membres du conseil pour la mettre à jour et l'envoyer à la police de quartier.

4. Parole au public

5. Sorties éducatives :

Mme Painchaud présente le tableau des prochaines sorties. Les sorties sont majoritairement payées par l'école. Elles ne demandent donc pas l'approbation du CÉ puisqu'il n'y a pas de contribution financière de la part des parents.

Une sortie est prévue pour les élèves du 3^e cycles le 16 mai. Ils iront à l'activité Voiles en voiles située au Vieux-Port de Montréal. Une contribution financière de 10\$ est demandée aux parents.

IL EST PROPOSÉ par Annie Lavoie (appuyé par Jean-Baptiste Houenou) d'approuver les sorties éducatives.

6. Points d'information / rapports

6.1 Direction

6.1.1 Grille-matières

La grille-matières pour l'année scolaire 2024-2025 est proposée par les enseignants. Elle est le résultat d'un travail conjoint entre les enseignants et la direction. Le nouveau programme *Culture et citoyenneté québécoise* remplace celui d'*Éthique et culture religieuse*. Tous les cycles du primaire consacrent 1h par semaine à ce nouveau programme. Les enseignants seront formés et du matériel didactique sera proposé aux enseignants.

Au primaire, le temps d'enseignement est de 25h/semaine. Le temps réparti pour chacune des matières respecte les propositions du régime pédagogique. Le temps non-réparti représente 3h30 par semaine pour le 1^{er} cycle et 2h30 pour le 2^e et 3^e cycle. Il permet aux enseignants de s'ajuster selon les besoins des élèves, des imprévus, des activités spéciales, etc.

Afin d'augmenter le nombre d'heures consacrées à l'enseignement du français, il n'y a pas de cours d'anglais pour les élèves des classes d'accueil.

Au préscolaire, un cours d'éducation physique est offert 30 minutes par semaine ainsi qu'un cours d'arts plastiques (30 minutes). Pour la prochaine année scolaire, il serait possible d'ajouter de l'éveil musical à l'horaire, selon le budget disponible.

IL EST PROPOSÉ par Jean-Baptiste Houenou (appuyé par Hanen Arbi) d'approuver la grille-matières pour l'année scolaire 2024-2025.

6.1.2 Calendrier scolaire 2024-2025

Mme Painchaud présente le calendrier scolaire de l'école Félix-Leclerc pour l'année scolaire 2024-2025. Les journées pédagogiques débutent le jeudi 22 août. La rentrée des élèves est prévue pour le mardi 27 août. Les enfants du préscolaire seront en entrée progressive du 27 au 29 août. L'horaire de l'entrée progressive sera de 9h à 11h30.

La dernière journée de classe sera le vendredi 20 juin.

6.1.3 Suivi budgétaire

Le suivi budgétaire a été présenté le 26 mars à Mme Julie Cayer. L'école est en bonne situation financière.

Le déficit du service de garde est attribuable à la grève des enseignants qui a privé le service de garde de revenus tout en devant maintenir le salaire de ses employés qui n'étaient pas en grève.

La grève des autobus a aussi contribué au déficit puisque du temps de surveillance supplémentaire a dû être consacré au service de garde « d'urgence » au pavillon St-Zotique.

6.1.4 Projet éducatif

Mme Painchaud présente les moyens choisis pour le projet éducatif de l'école qui s'échelonne sur une période de 2024 à 2027.

Les objectifs sont :

1. Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat égal ou supérieur à 70% dans la compétence *résoudre* de 69,3 % à 76,3 % d'ici juin 2027
2. Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat égal ou supérieur à 70% à l'épreuve de mathématique du MEQ en 6e année dans la compétence *résoudre* de 56,1 % à 71,1 % d'ici juin 2027

Cette année, les enseignants ont déterminé les moyens qui seront privilégiés pour atteindre l'objectif 1. La prochaine étape sera de déterminer les actions à mettre en place, en lien avec les moyens choisis. Une partie du budget de l'école est attribuée à la mise en œuvre de ces actions.

À divers moments au cours des prochaines années, nous devons nous questionner sur l'efficacité et la portance de nos actions.

6.1.5 Chantier, reprise des concertations

Le projet a été proposé au MELS le 20 mars dernier. Selon l'avancement du projet, il pourrait être possible de le présenter lors de la prochaine séance du conseil d'établissement.

6.2 Parents – OPP

6.3 Personnel enseignant

6.4 Service de garde

7. Photo scolaire

Cette année, nous avons choisi La boîte blanche pour la photo scolaire. Auparavant, la compagnie EnfantsClik! avait été sélectionnée. Les coûts se ressemblent d'une compagnie à l'autre. Les propositions d'EnfantsClik! nous semblent plus intéressantes. Nous avons donc choisi de revenir à l'entreprise EnfantsClik! pour la prochaine année scolaire.

8. Consultation du CÉ à l'identification des critères de sélection d'une direction

Les membres du conseil d'établissement ont complété le questionnaire concernant les critères de sélection d'une direction.

9. Signature de l'attestation de suivi de la formation obligatoire pour les membres des conseils

10. Varia – points divers

1. Logo de l'école

Le résultat des votes concernant le logo de l'école est présenté aux membres du conseil d'établissement. Un membre du conseil fait remarquer que le résultat des votes n'est pas représentatif de la majorité, car un même logo a été proposé en 2 choix de couleurs, ce qui a divisé le vote. Le résultat du scrutin devrait donc réunir les

votes de ces 2 propositions. Il est donc proposé de faire un second vote en soumettant les trois propositions de logos qui ont obtenus le plus de votes au premier tour, sans égard à la couleur des logos. Le second tour sera fait dans les prochaines semaines, sous la supervision des enseignants.

11. Levée de la réunion

Annie Lavoie, Présidente

Sophie Painchaud, Directrice